



HAL
open science

Vers une histoire de la mémoire sportive en France? Cadres théoriques et éléments d'analyse

Louis Violette

► **To cite this version:**

Louis Violette. Vers une histoire de la mémoire sportive en France? Cadres théoriques et éléments d'analyse. Modern and Contemporary France, 2017, 26 (1), pp.59-75. 10.1080/09639489.2017.1376627. hal-03534201

HAL Id: hal-03534201

<https://hal.science/hal-03534201>

Submitted on 20 Sep 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Vers une histoire de la mémoire sportive en France ? Cadres théoriques et éléments d'analyse

Louis VIOLETTE

Univ. Rennes 2, Laboratoire VIPS²

Version preprint : Violette L., « Vers une histoire de la mémoire sportive en France ? Cadres théoriques et éléments d'analyse », *Modern & Contemporary France* 26/1 (2018) : 59-75 / DOI:10.1080/09639489.2017.1376627

Résumé

Les objectifs principaux de cet article sont de mettre en évidence un phénomène mémoriel autour du sport en France, de déterminer sa teneur, et de comprendre les dynamiques qui le régissent au cours du XXe siècle. La mémoire et son étude socio-historique sont deux paramètres ascendants de la post-modernité. Le sport, quant à lui, structuré par les sociétés industrielles, agence les modes de représentation, notamment depuis la seconde moitié du siècle. A travers le lien sport et société, les considérations spatio-temporelles, ainsi que la recomposition accélérée des cadres sociaux, nous dévoilerons donc l'existence et l'émergence d'une problématique mémorielle au sein de la sphère sportive contemporaine. A partir de cette grille d'analyse sectorielle, nous proposons également un premier état des lieux des usages de la mémoire sportive : entre légitimation historique et patrimonialisation.

Mots-clés : Histoire, Mémoire, Sport, Société, Représentations.

Abstract

The main objectives of this article are to highlight memory as a phenomenon in the field of sport, to determine its content and to understand the dynamics that governed it during the 20th century. Memory and its socio-historical study are two growing dimensions of the postmodern era. While sport, structured by industrial societies, has shaped modes of representation, notably since the second half of the century. Through the link between sport and society, the spatial and temporal considerations as well as the reconfiguration of social frameworks, we will therefore reveal the existence and emergence of memory as a vital element of the contemporary sporting sphere. From this analysis, we will also put forward a first assessment of existing uses of sporting memory : between historical legitimacy and patrimonialization.

Keywords : History, Memory, Sport, Society, Representations.

A travers le champ des sciences humaines et sociales, le constat de la bascule des modes de représentations du passé, entre histoire et mémoire, a déjà fait l'objet de nombreux travaux. Ceux-ci participent en la démonstration de cadres sociaux et patrimoniaux tout entiers tournés vers le passé (re)interprété. Entre autres, le sociologue Maurice Halbwachs et le philosophe Paul Ricœur ont ouvert et prolongé le champ des possibles aux extrémités du XXe siècle. L'Histoire et les historiens eux-mêmes prennent toute leur place dans ce mouvement. Parvenue à son stade réflexif (Ricœur 2000), la discipline-histoire connaît à partir des années 1970 une introspection manifeste. Penser et écrire l'histoire de l'histoire devient un des fondements des sciences de l'homme, soucieuses d'offrir des voix d'interprétation à l'appropriation intellectuelle du Temps et des temps humains. Ainsi, tour à tour, Michel de Certeau ([1975] 1993), Jacques Le Goff ([1977] 1988) et Pierre Nora (1984-1992) se sont saisis de cet aspect afin de mener une introspection épistémologique.

Adjoindre à ce mouvement une analyse sectorielle, autour du fait sportif, participe de plusieurs de logiques. En premier lieu, la pluralité et le polymorphisme des enjeux de mémoire ne permettent pas l'économie d'un champ d'investigation aussi significatif que le sport moderne, dont l'émergence doit être mise en parallèle avec les progrès républicains, économiques et sociaux du XXe siècle. De fait, l'histoire et la mythologie que véhicule le sport se donnent à voir sous un panorama suffisamment hétérogène afin d'introduire la richesse et la diversité des aspirations qui régissent la période contemporaine. En second lieu, l'échantillon sectoriel se révèle particulièrement intelligible au regard de l'abstraction du mouvement global bouleversant les normes d'appropriation temporelles de la société. Au demeurant, il est admis que « la sociologie des groupes intermédiaires [...] est un domaine important pour aborder l'intégration de la société autant que l'autonomie des individus » (Callède 2007, 434). Ce pourquoi, dans une tentative programmatique, nous nous proposons ici d'éclairer les cadres socio-historiques qui président à l'étude de la mémoire sportive.

Si le sport peut être considéré par certains historiens comme un « miroir de la société » (Hubscher, Durry et Jeu 1992), il n'en demeure pas moins qu'il recèle des dynamiques qui lui sont particulières, dont la logique mémorielle permet d'en esquisser certains traits. Les strates de son fait social, ses échelles de représentation et ses modes d'organisation forment un modèle de micro-société, symbolisant la codification du canevas des identités communautaires. De fait, « le sport est l'un de ces phénomènes collectifs qui confortent les individus dans l'assurance que le développement des personnalités individuelles ne supprime

pas l'existence de la vie collective » (Yonnet 2008). Il apparaît en outre comme un « matérialisateur » des progrès techniques et moraux d'une civilisation en quête de nouveaux repères identificatoires. La multiplication des mythes à caractère sportifs qui jalonnent l'histoire nationale, en proie à une véritable accélération du temps et à l'explosion de ses cadres référentiels (Nora 2011), en témoigne. A l'heure des premières considérations patrimoniales sportives (Bromberger 2006), se présentant moins comme une façon de gérer le passé que de reconnaître la valeur du présent, la compréhension des formes et usages de la mémoire se révèlent particulièrement déterminante. Elle est l'occasion de dépasser le simple constat de « lieux de mémoire » à caractère sportif, comme le Tour de France, vécu et porté comme une singularité du patrimoine national (Vigarello 1992).

Ainsi, l'ambition première de cette contribution réside en l'explicitation des relations épistémologiques arbitrant les concepts d'histoire et de mémoire, ainsi qu'en la démonstration du caractère profondément sociétal du phénomène sportif. De fait, il s'agit de mettre en lumière les logiques et hiérarchies qui jalonnent les rouages de la mémoire collective, tout en interrogeant la viabilité de transpositions théoriques vers un univers singulier, celui du sport. Consubstantiellement à ce postulat, se pose la question de particularismes propres à la dimension mnésique de l'objet étudié. Or, deux données président à l'analyse des champs sportifs et mémoriels : soit la dimension spatio-temporelle des représentations sociétales et leurs natures ontologiquement polysémiques. Ce pourquoi nous aborderons les notions de temps et d'espaces au regard d'une conscience sociale en mouvement. En outre, afin de révéler l'éclatement et la dispersion de la notion patrimoniale dans ce secteur spécifique (Bosman, Clastres et Dietschy 2006, 355), nous dresserons un état des lieux sommaire des multiples sensibilités vouées au passé sportif. Enfin, à l'ère de nouveaux horizons patrimoniaux (Jadé 2004 ; Hottin 2008), il convient d'interroger les usages de la mémoire sportive ; avec pour principale hypothèse que ceux-ci se partagent entre une redéfinition des cadres sociaux, une quête en légitimité historique propre à la modernité et une certaine politique d'ordonnement des représentations d'antan.

Extension du domaine de la mémoire.

L'objet même de la mémoire collective relève d'interactions sociales liant l'individu et les groupes pluriels auxquels il s'agrège. A l'ère d'une conscience sociale à la fois protéiforme et exacerbée, le rehaussement des considérations mémorielles participe en un bouleversement des normes de représentation du passé.

C'est au stade de conscience individuelle que semble se dessiner la genèse de toute intuition mnésique. Charles Blondel (1926) parle d'une « intuition sensible », préambule indispensable du processus de réminiscence. En utilisant de façon constante la première personne du singulier dans sa quête des strates primaires de la mémoire, Maurice Halbwachs (1950) fait écho à cette individualité naturelle. Il ne fait en ce sens ni défaut à la tradition du regard intérieur cher à St-Augustin, ni aux travaux de John Locke ([1690-1694] 1998) concernant la conscience de soi comme fondement de l'identité. Toutefois, il a besoin de l'altérité pour se souvenir : ni l'individuel ni l'historique n'échappent au social (Elias 1991). Ainsi, pour évoquer son propre passé, l'homme fait appel aux souvenirs des autres. Il faut donc distinguer deux processus inhérents au fonctionnement de la réminiscence : la mémoire intérieure, aux accents autobiographiques, et la mémoire extérieure, intelligible dans le social à travers le groupe et la notion d'appartenance. La nécessité de l'altérité se fait jour comme impératif catégorique de la transmission, seule à même d'éviter le caractère éphémère de l'image et l'effacement de la signification du passé. « Moi, les collectifs, les proches » (Ricœur 2000, 152) forment à ce propos le socle-sujets des cadres sociaux de la mémoire.

Facteur de liens communautaires et vecteurs d'identités les plus diverses, la mémoire est avant tout une valeur d'échelle plurielle, comprise socialement entre la « réminiscence » et la « reconnaissance ». Les souvenirs collectifs sont les marqueurs d'une identité commune à ceux qui les partagent : « En eux s'exprime l'attitude générale du groupe ; ils ne reproduisent pas seulement son histoire, mais ils définissent sa nature, ses qualités et ses faiblesses » (Halbwachs [1925] 1994). Dans le domaine spécifique du sport, la mémoire collective permet ainsi aux joueurs et supporters de s'identifier comme « membres potentiels d'une communauté revendiquée » (Pfeil 2010). Unique ou pluri-partagé, le groupe est le seuil où convergent et s'agglomèrent l'individuel et les collectifs. Or, les trois types de mémoire (individuel, groupal, historique) s'emboîtent pour déboucher sur la possibilité d'une mémoire collective. En ces termes, la nation fait office de référence commune absolue des représentations du

passé, sans pour autant annihiler les multiples strates identitaires qui en alimentent la notion (Ricoeur 2000, 516). Ces derniers offrent à la mémoire une vaste palette d'expression sociétale et fondent son caractère protéiforme.

La mémoire, « questionnement adressé au passé » par le présent (Noiriel 2004), simplifie une réalité volontairement subjective par son caractère sélectif. Elle repose sur une interaction entre la persistance et l'oubli, le souvenir et l'amnésie (Nora 1984). En conséquence, elle possède trois traits paradoxaux : la présence, du souvenir ou de l'image, l'absence, de la scène réelle, et l'antériorité, de la base de réminiscence. Sous l'angle bergsonien, la reconnaissance, c'est-à-dire « la présence réelle de l'absence du passé » (Ricoeur 2003), est caractéristique de la notion de mémoire. Celle-ci se présente cependant sous deux aspects : la mémoire-habitus, conséquence de l'apprentissage de rituels sociaux, et la mémoire-souvenir, réminiscence actée par la convocation de la subjectivité (Bergson [1896] 1963). Dans le second cas, la reconnaissance est l'aboutissement d'un effort de conscience du rapport présence/absence, couplé à une remémoration, aussi appelée *anamnesis*. Il existe donc plusieurs mémoires collectives d'un fait, en fonction de la maturité du processus de reconnaissance. Ces divers jeux d'échelles permettent l'évaluation et la compréhension du vaste panel des représentations du passé, pôles extrêmes de l'individualité et de la collectivité, qui séparent et rassemblent à la fois la « microhistoire » et la « macrohistoire » (Revel 1996). Toutefois, contrairement à l'histoire, forte d'un consensus exposé, la mémoire est fragile et instable, car soutenue par une communauté parfois restreinte, et toujours abstraite. Surtout, elle ne possède pas de dimension universelle, arrêtée et reconnue.

Longtemps réduite à un simple objet de l'histoire parmi d'autres phénomènes culturels, la mémoire est en proie à une véritable extension de son domaine de signification à partir des dernières décennies du XXe siècle. A l'heure des grandes désillusions, économiques, idéologiques et morales de l'histoire traditionnelle, et des nouveaux enjeux de la mondialisation, la valeur refuge naturelle du passé se tourne vers une notion tout à la fois collectivement plurielle, et inclusive de la conscience identitaire individuelle. De fait, l'histoire a longtemps été l'opération intellectuelle qui supprime la distance entre le présent et le passé. Face à l'essor du phénomène mémoriel, elle est en passe de devenir l'expression même de cette distance. C'est désormais la mémoire et ses enjeux pluriels qui symbolisent la continuité des représentations issues du temps révolu, favorisant l'avènement d'une

conscience sociale multiculturelle : « La relève du mythique par le mémoriel suppose une mutation profonde : le passage d'une conscience historique de la nation à une conscience sociale, donc d'une histoire active à une histoire acquise » (Nora 1992). A la prétention unitaire et universelle de l'histoire, le regard rétrospectif de la société privilégie dorénavant la multiplicité des points de vue et interprétations. « Il y avait autrefois une histoire nationale et des mémoires particulières ; il y a aujourd'hui une mémoire nationale, mais dont l'unité est faite d'une revendication patrimoniale divisée, en permanente démultiplication et recherche de cohésion », souligne Pierre Nora (1992).

L'histoire actuelle semble mise au service de la mémoire, comme le traduit l'injonction du « devoir de mémoire », qui définit dorénavant la fonction sociale des historiens (Prost [1996] 2014, 299). Dans ses prétentions collectives, la mémoire a fini par se fondre dans un « habitus national » (Elias 1991). Pourtant, « l'imbrication inévitable de l'histoire et de la mémoire » (Dosse et Goldenstein 2013, 10) ne doit pas s'interpréter à la lumière d'une hiérarchie, mais plutôt d'une dualité mettant en exergue des particularismes propres. Ces derniers définissent d'ailleurs en partie les formes et usages des schémas d'appropriations du passé : « A la continuité de la mémoire vivante s'oppose d'abord la discontinuité induite par le travail de périodisation propre à la connaissance historique » (Ricoeur 2000, 516). Le prolongement de cette distinction réside dans l'essence des deux notions ; la mémoire affirme, l'histoire compare les affirmations. La différence fondamentale réside dans l'objectivation. C'est pourquoi la plus grande prudence s'impose quant à la surévaluation de la mémoire vis-à-vis de l'histoire. Fidélité à une entité passée sélectionnée, la mémoire amène parfois aux excès inverses de l'oubli, c'est-à-dire l'outrance, avec pour principal prix le travestissement du passé, et l'incompréhension du présent. Toutefois, le rehaussement des considérations mémorielles dans leur ensemble, parfois dénoncé comme une « inflation patrimoniale », représente aussi une tentative de décentralisation culturelle, issue de la société civile, contre la centralisation administrative portée par les pouvoirs centraux (Bercé 2000 ; Leniaud 2002).

A l'aube du XXe siècle, Marc Bloch (1925) fait état d'un constat amené à croître avec l'éveil de la société républicaine et sociale : « L'histoire n'est pas tout le passé, mais elle n'est pas, non plus, tout ce qui reste du passé ». Le XIXe siècle fut celui de la reconstruction de l'histoire au profit des identités nationales, posant ainsi les jalons, plus ou moins imaginaires, d'une destinée par nation (Thiesse 2001). Le XXe siècle accouche de nouvelles représentations du passé, portées par le poids ascendant des mémoires et une conscience

sociale dorénavant plurielle.

Sport, innovation et incubation en société.

Le sport épouse les évolutions sociétales tout en prenant une part active dans les processus d'innovation, en termes de droit, d'économie ou de géopolitique. Ainsi, il remplit à la fois le rôle de laboratoire et d'observatoire dans les sociétés industrielles en mouvement (Elias and Dunning 1986). En outre, exerçant une fonction phatique pour la communication, faite à la fois d'actualité et d'émotion, le sport est au cœur de préoccupations communautaires. D'ailleurs, le maillage du territoire, les échelles d'identité et la sociabilité sportive l'ancrent définitivement comme fait de société référentiel à partir des années 1980.

Le sport porte la marque du social. En raison de ses ressorts compétitifs, il confronte le sujet à l'adversité, avec pour conséquence une notion de partage inaliénable, quelque en soit la teneur. Cependant, ce déterminisme social ne nous apparaît pas toujours clairement. De fait, les hiérarchies d'échelles, degrés d'implication, cadres géographiques ou idéologiques, segmentent sa lisibilité sociale en une vaste diversité de collectifs : « Le niveau d'ambition sportive, le niveau de compétition, ont une incidence directe sur les formes de sociabilité qui structurent la vie collective du groupe » (Callède 2007, 429-435). Toutefois, il existe un « mode d'intégration sociale du fait sportif » (Callède 2007, 435). Le sport englobe en effet au moins quatre domaines de cette intégration : le normatif, évaluant la conformité des comportements aux règles collectives, le communicatif, facilitant la compréhension et l'échange des significations, le culturel, soulignant la concordance des aspirations, et le fonctionnel, structurant les degrés d'interdépendance entre les intéressés. Pourtant, ces aspects ne sont pas suffisants pour uniformiser les représentations quotidiennes. C'est pourquoi, aux cours de manifestations sportives locales, régulières et planifiées, les communautés expriment leurs singularités et leurs désirs de reconnaissance. Le club ou l'association, bénéficiant de la convergence des formes d'adhésion, de participation et d'implication, font office de cellule élémentaire d'acquisition et de transmission de la culture sportive, mais aussi plus généralement d'une identité sociale partagée entre « pareils » (Bourdieu 1984). Au contraire, au cours d'occasions spécifiques permettant de célébrer, d'honorer, les institutions, émotions et acteurs passés, la collectivité mémorielle trouve une occasion de revendiquer son unité et sa cohésion. Ces deux données identitaires ne s'annihilent pas, elles se surajoutent, démultipliant de fait les représentations mémorielles, et l'empreinte d'une conscience sociale multipolaire.

A cet égard, les temps historiques sont indissociables. Le temps social préside à la destinée du sport dans son ensemble, bien que le fait sportif soit également en position d'influencer les évolutions de la société. Ainsi, en divers aspects, les expériences et enseignements du sport ont façonné des modèles propres à investir le cadre de la société dans son ensemble, et donc les représentations qui en découlent. En guise d'exemple, l'œuvre pédagogique de Pierre de Coubertin, dont la pratique sportive est le fer de lance, bouleverse considérablement les canons partagés en matière d'éducation, au croisement du XIXe et du XXe siècle. Dans une autre mesure, le sport contribue, un siècle durant, en un champ exploratoire en termes architecturaux et urbanistiques. De la construction de Roland-Garros en 1927-1928 à l'achèvement du Stade de France en 1998, les politiques urbaines du sport ont façonné les territoires. Les infrastructures sportives locales dessinent de nouveaux modes et espaces de sociabilité. En outre, dans le domaine des sciences de la communication, le sport est le chantre de la modernité, l'événement sportif de haut niveau étant inévitablement lié aux mass-médias depuis la décennie 1970 (Cooper-Chen 2005). Premières disciplines massivement conquises par la télévision, le football et le tennis deviennent de véritables terrains d'expérimentation marketing, alimentant le nouvel ordre catégorique de consommation, ainsi que l'état de surinformation perpétuelle et de sous-information chronique (Nora 2011) qui caractérise les sociétés contemporaines.

Le second mandat sportif est celui d'observatoire des progrès et des excès humains. En effet, s'il est un foyer d'expérimentation, le sport est aussi, par les mouvements qui s'y croisent, un objet de convergence des enseignements de notre temps. Il nous apprend, entre autres, que les idéologies les plus extrêmes sont promptes à s'emparer des cultures populaires sportives à des fins de contrôle et de renouveau fascisant (Bensoussan et al. 2012 ; Bolz 2007). Dans un autre ordre d'idée, le sport est aussi un incubateur en termes de droits sociaux et communautaires. L'arrêt Bosman, décision rendue par la Cour de justice des Communautés européennes le 15 décembre 1995, infirmant notamment la légalité des quotas extra-nationaux exercés par l'UEFA au regard de l'article 48 du Traité de Rome, bouleverse les codes sportifs préétablis. Il a aussi pour conséquence indirecte de mettre en conformité le monde sportif avec les lois écrites de la société, tout en confrontant chaque amateur de sport au contenu même de ces règles. Enfin, face au *leitmotiv* du sport-santé, la culture du dopage ne cesse d'interroger plus généralement sur les mœurs et les modes de vie de la civilisation capitaliste globalisée. De fait, investi d'un usage social qui ajoute à la pure matière et lesté d'un récit à la

propension mythologique, le sport tend à « transformer l’histoire en nature » (Barthes [1957] 2014, 209-272).

Dans un contexte post-moderne d'accélération du temps et un mouvement général dessinant la fin de l'identité nationale au profit des identités sociales, la dramaturgie intrinsèque du fait sportif, ainsi que sa polysémie, lui confèrent une dimension allégorique intelligible des enseignements et représentations sociétales. Dans l'émotion sportive spéculative s'esquisse un socle libertaire d'identités, d'appartenances, et même d'excès. A ce titre, les équipes nationales ne jouent désormais plus qu'un rôle de cohésion traditionnelle, hérité de la France antérieure aux années 1970-1980. Le mythe intégrateur de la Coupe du Monde de football 1998 est à ce titre un exemple frappant (Dauncey and Hare 2002).

Dialectique identificatoire autour des notions de temps et d'espaces sportifs.

Les notions conceptuelles de temps et d'espace sont de ces ponts favorisant l'érection de repères fondamentaux à la continuité des représentations et au dialogue entre passé et présent. Ces deux notions présentent la particularité d'être de véritable « facilitateurs » de mémoire, comme ils avaient jadis posé les jalons intelligibles de l'histoire traditionnelle. « Il n'y a de société concrète que localisée dans le temps et dans l'espace », explique d'ailleurs Antoine Prost ([1996] 2014, 149). Ce constat est un préambule à la compréhension du lien post-moderne qui unit sport et mémoire.

Les divisions conventionnelles du temps s'imposent à nous du dehors, mais elles ont leur origine dans les pensées individuelles (Bergson [1903-1923] 1985). Ce qui rompt la continuité de la vie consciente individuelle, c'est l'action qu'exerce une autre conscience. Le mouvement perpétuel de la mémoire est la conséquence de la multiplication des temps sociétaux et de leurs interprétations : « le temps de la mémoire [...] est inexorablement infléchi, modifié, remanié en fonction des expériences ultérieures, qui l'ont investi de significations nouvelles » (Prost [1996] 2014, 113). De fait, le temps et les temps du sport semblent refléter l'invariable collectivisation des représentations : durées effectives du jeu, convergences sociales et périodisation historique du progrès marquent la dimension collective du sport, ainsi que sa prédestination mémorielle. La durée des débats sportifs, préétablie, indicative ou déterminante, participe à alimenter la construction de repères significatifs, autour d'un consentement de durée (sports collectifs), d'un indicateur de performance

(athlétisme, natation, etc.) ou de contenu (sports de raquettes). Toujours est-il que la référence au temps effectif installe le sport dans un cadre communément admis, tant par l'individu que par le groupe. En outre, la prise en compte du temps social du sport se présente comme une composante essentielle de la « mémorialisation » du phénomène sportif. L'objet sportif s'est sacralisé ; c'est un élément fondateur de la construction sociale. Joueurs, spectateurs, journalistes, collègues, amateurs, partagent un temps sportif ascendant. Enfin, dans son rapport au temps, le sport n'échappe pas à une certaine périodisation de son histoire. La refondation olympique par Pierre de Coubertin en 1894, les phases de démocratisation de la pratique sportive à partir de 1930 ou la spectacularisation télévisuelle amorcée au milieu de la décennie 1960 (Chisari 2006), forment en-soi des ères de représentation puissantes. Elles se lisent à diverses échelles jusque dans l'évolution des disciplines sportives : en cyclisme, la mainmise de la presse au début du siècle, au tennis, l'ère Open débutée en 1968, en football, la conquête télévisuelle amorçant la mercantilisation. A ce titre, Norbert Elias (1998, 46-58) établit un parallèle entre l'ordre social des diverses ères de civilisation et leurs rapports à l'activité physique, sinon au sport.

Concernant le cadre spatial, il semble que les individus au centre d'intérêts communs construisent généralement un espace qui leur ressemble, véritable référence cathédrale des représentations, dont l'organisation est significative pour le groupe et son identité séculière. Maurice Halbwachs (1950) abonde en ce sens : « il existe à chaque époque un étroit rapport entre les habitudes, l'esprit d'un groupe, et l'aspect des lieux où il vit ». La notion d'espace est donc liée à sa propre occupation, et c'est le ou les groupes occupants qui en définissent la substance. Cette conscience spatiale surajoute au phénomène mnésique une composante sociale et un certain ordonnancement communautaire. A ce titre, le stade doit être perçu comme un catalyseur du vécu et des souvenirs sportifs. Son symbole et la dialectique qui l'entoure participent du lien social, et reflètent une conscience d'appartenance identitaire (Callède, 1992). Dans la recherche de l'image-souvenir, la fixité de l'espace géographique exacerbe le sentiment identificatoire, permettant à l'individu d'apprécier sa propre place et au groupe d'établir un référentiel physique. L'association, le club, et ses membres y puisent un repère collectif symbolisant l'entre-soi et la défense d'une adhésion volontaire au cadre territorial (Augustin 2009). Ce sentiment d'appartenance, forme de mise en abîme de la « localité », participe d'un processus de territorialisation de l'espace : « Inévitablement, cette identité partagée tend à définir un espace à la fois social et culturel » (Callède 2007, 435). Or l'espace vécu, l'espace social et l'espace historique forment un ensemble structurel

protéiforme, propre à soutenir l'accroissement des problématiques mémorielles par diversification des points de vue. Jusque dans les représentations sportives nationales, l'enjeu d'une répartition à la fois plus égalitaire et particulière des manifestations sportives se fait jour. En témoigne la décentralisation progressive des épreuves et confrontations internationales sur le sol français. Entre autres exemples, après une écrasante majorité de match disputé en région parisienne durant soixante ans, notamment au Stade Olympique Yves-du-Manoir de Colombes et au Parc des Princes, l'équipe de France de football évolue bien plus régulièrement en province à partir des années 1970¹.

Les deux notions convergent donc dans leur capacité à singulariser les références collectives. De fait, il existe une correspondance entre l'ordre de l'espace et l'ordre du temps. La mémoire saisit parfaitement les différentes appréciations spatio-temporelles, d'autant plus qu'elle se nourrit elle-même de divers paliers d'interprétations et d'usages. « De la mémoire partagée on passe par degrés à la mémoire collective et à ses commémorations attachées à des lieux consacrés par la tradition », constate Paul Ricoeur (2000, 184). A toutes les échelles, le groupe sportif organisé génère un temps vécu et un temps social, confortés par la définition consciente d'un ou plusieurs espaces dédiés. A cet égard, les sports collectifs sont symptomatiques, puisque divers paliers identitaires s'y meuvent, des cadres sportifs locaux aux représentations nationales. En effet, à chaque degré de pénétration sociale et sportive correspond une identité propre dont la mémoire s'alimente, démultipliant les perspectives et participant à la présence continue du passé. Les références spatio-temporelles accompagnent ces représentations, et participent même à en expliciter les contextes. L'espace sportif par excellence, le stade, « lieu de croyance irrationnelle » (Vassort 1999) et espace social, n'a cessé d'être au cœur de l'histoire sportive française, des bastions locaux, comme le Vélodrome de Marseille ou Geoffroy Guichard à Saint-Etienne, au serpent de mer du « Grand stade » national (Delépine 2010). D'ailleurs, la notion de territoire semble déterminante à la compréhension des interactions sociales du phénomène sportif jusqu'au cœur du stade, d'autant que la répartition du public à l'intérieur même de l'édifice reflète dans ses grandes lignes la géographie sociale d'une ville et de sa région (Mignon 1994).

« L'événement sportif permet aux hommes de continuer à se réunir pour se différencier collectivement », constate Paul Yonnet (2008). Par transfert de représentations, les unités collectives de temps et d'espace structurent la mémoire sportive, confortant la multiplicité des points de vue par l'objectivation d'une diversité de contextes sociaux et

d'identités propres.

Sport et mémoire : un couple aux multiples visages.

« Nous prétendons que c'est hors de la fonction, dans la partie de la société où les hommes n'exercent pas leur activité professionnelle, que prennent naissance et se conservent les souvenirs collectifs les plus importants », établit Maurice Halbwachs (1925, 244). Or, par sa qualité de fait sociétal non contraignant et émotionnel, c'est-à-dire libre, le sport, même dans sa version ultra-compétitive et mercantile, reste majoritairement perçu comme un outil d'émancipation plutôt que d'aliénation. Ainsi, le fait sportif est terrain d'expérimentation et d'observation hétérogène de l'accélération du temps social. Sa pluralité représentative participe à alimenter une société dorénavant penchée aux balcons de mémoires à la fois protéiformes et inégales.

La sphère sportive renferme une extrême diversité de pratiques physiques, d'adhésions spirituelles, d'expressions identitaires et d'engagements individuels. A cet égard, le sport ne déroge pas aux règles conventionnelles d'évolution des phénomènes de société au XXe siècle. En faisant la part belle à la fois à l'expansion d'une mondialisation politique et économique du spectacle, ainsi qu'à la pluralité des représentations sociales, le sport est un phénomène marqueur des temps à toutes les échelles de la société, de l'intime au pluri-collectif. Toutefois, il n'échappe pas à une certaine stratification des représentations plurielles qu'il engendre. De fait, l'histoire des rapports entre sport et mémoire se cantonne, jusqu'à présent, à un discours médiatico-institutionnel promouvant la légitimité de quelques grandes figures historiques, idoles contemporaines perçues en « héros » (Muxel 1999). En témoigne, entre autres exemples, les places accordées au boxeur Georges Carpentier et à la *tenniswoman* Suzanne Lenglen, nantis à quelques années d'écart d'hommages éponymiques au sein de structures sportives de premier plan, respectivement en décembre 1988 au Palais des sports de la Porte d'Ivry rénové et en 1997 avec le Court A de l'enceinte de Roland-Garros. En outre, l'une des spécificités françaises dans le domaine mémoriel réside dans son passé colonial, voire migratoire. A cet égard, la pluralité des représentations politiques et l'inégale acceptation en responsabilité historique restreignent les considérations mémorielles à la portion congrue d'une poignée de légendes (Liotard 2005). Figures parmi lesquelles Marcel Cerdan, « Le bombardier marocain », Raymond Kopaszewski, « Kopa », et Zinedine Zidane, « Zizou »,

symbolisent le pouvoir acculturant du sport à l'occidental (Bancel, Denis and Fatès 2003), alimentent l'imaginaire d'une intégration par le sport au mépris des réalités socio-politiques (Bancel et Blanchard 1997), et renvoient souvent à l'artifice d'une assimilation par le nom. Au bas mot, cette mémoire sportive coloniale balbutiée renvoie au concept d'oubli et à son caractère discriminant (Joutard 2013). L'oubli guette ici le puissant ressort communautaire du phénomène mémoriel : ce qui ne correspond pas à l'image qu'un groupe souhaite s'adjuger, subit les affres de la déformation. Toujours est-il qu'au prime abord de la mémoire collective du sport national comme dans ses particularismes, domine une orchestration sélective des sensibilités mnésiques. Toutefois, ce dirigisme ne doit pas nécessairement être considéré comme figé : « La perception de l'autre résulte d'un bricolage identitaire où la mémoire fonctionne comme filtre, reconstruisant le passé à partir des réalités et des émotions du moment » (Liotard 2005). Il s'agit là d'une subjectivité variable, caractéristique des rouages de la mémoire collective.

La mémoire singularise et particularise le rapport au passé, démocratise les référentiels de représentation, et « installe le souvenir dans le sacré » (Nora 2006b). Le sport intègre cette évolution : « culte de la tension compétitive » (Yonnet 2004), il est tout à la fois quête des identités en mouvement et socle de références partagées. Ainsi, quoiqu'elles soient orientées, il est possible de dresser une forme de chronologie des aspirations mémorielles sportives. A cet égard, l'érection par la municipalité de Marseille d'une stèle à la mémoire de l'athlète Jean Bouin, mort pour la patrie en 1914, marque probablement un tournant (Chazaud 2006). Dans les années 1920, la société française des élites découvre la nouvelle ampleur sociale du phénomène sportif. Les temps sont encore bâtis sur un référentiel nationaliste, où le sens de l'histoire prédomine, et où la mémoire n'est encore qu'un outil de mythification héroïque. Deux exemples sont symptomatiques : Roland Garros, l'aviateur sociétaire du Stade Français, héros de la Première Guerre mondiale, abattu le 5 octobre 1918, et Yves du Manoir, sociétaire du Racing Club, international de rugby, accidentellement décédé le 2 janvier 1928, voient leurs noms associés aux deux enceintes majeures du sport français, respectivement en 1928 et 1931. Il s'agit du point de départ d'un mouvement mémoriel sportif, qui outre l'aspect national symbolise aussi une forme de communautarisme, reflétant les forces institutionnelles en présence. Dans un autre ordre d'idée, l'année 1950 voit la naissance du Comité Pierre de Coubertin (CPC)². Celui-ci se propose de propager la vision humaniste du pédagogue, ainsi que d'en sauvegarder la mémoire. En 1964, conjointement avec le gouvernement français et en présence d'Avery Brundage, président du CIO, et Maurice Herzog, secrétaire d'état à la

Jeunesse et aux sports, le CPC organise deux manifestations contigües : l'une en l'honneur du soixante-dixième anniversaire de la rénovation des Jeux Olympiques, l'autre commémorant le centenaire de la naissance de Pierre de Coubertin (Lemoine 1964 ; Violette 2016, 250-274). Enfin, à partir de la décennie 1970, la chute des certitudes historiques et l'accroissement des droits individuels participent en la pluralisation des consciences et représentations : la présence du passé dans les temps sociaux est individuellement admise et collectivement exprimée. Dans le champ sportif les premiers effets ne se font guère attendre : à partir de 1980, Juan-Antonio Samaranch, président du CIO, invoque de nouveau l'esprit de Pierre de Coubertin ; après le 8 juillet 1982, la France du football se cherche une identité dans l'émotion et la dramaturgie sportive ; en mai 1989, Philippe Chatrier, président de la Fédération française de tennis (FFT), inaugure la Place des Mousquetaires à Roland-Garros.

Phénomène de société croissant dont l'État a progressivement pris conscience, le sport marque par son évolution l'histoire de la période contemporaine. Son empreinte dans la seconde moitié du XXe siècle se mesure par une démocratisation d'ensemble des temps et espaces sociaux, favorable à l'expansion d'une société culturelle de loisir (Dumazedier 1962) et de compétition interindividuelle (Ehrenberg 1991). Face à cette libéralisation et à la densification des aspects culturels du sport, l'appareil étatique, en sus d'une tutelle contractuelle progressivement renforcée à partir de la décennie 1960 (Callède 2002), encourage une première forme de patrimonialisation de l'objet sportif, en ce sens où elle relève « de la conservation et de la transmission, non de la destruction et de l'appropriation » (Billaudot 2004). A la demande de Maurice Herzog, le Musée national du sport est fondé en 1963 par George Henri Rivière et Jean Durry. Les collections sont présentées pour la première fois à partir de février 1988, dans l'enceinte du Parc des Princes, sur le fondement d'une convention signée en mars 1979 entre l'État, la Ville de Paris, et les deux fédérations françaises, de football et de rugby, concessionnaires du dit stade. Toutefois, l'expérience prend fin en 1997 sur un bilan mitigé. De fait, la structure n'aura jamais pu ouvrir ses portes lors d'évènements sportifs, par mesure de sécurité. Le Musée reparait dix ans plus tard sous une forme minimaliste : de juin 2008 à décembre 2012, une « vitrine » étriquée du Musée (800m²), s'installe Avenue de France, à Paris. A n'en pas douter, l'histoire de ce Musée révèle la difficile marche en avant des considérations mémorielles et patrimoniales du sport, et ce alors même qu'il est voué à une aspiration nationale. D'ailleurs, en 2011, la Cour des comptes épingle de manière virulente la gestion administrative et l'orientation scientifique du musée, dénonçant « un musée largement virtuel » dont l'échec n'est pas étranger à la défaillance de

tutelle du ministère de la Jeunesse et des sports³. Toutefois, en 2013, les collections migrent vers Nice, où le Musée prend ses quartiers à l'Allianz Arena. Ainsi, depuis juin 2014, le Musée national du sport dispose d'un espace adéquat de 5200m² et d'une approche politique en institutionnalisme historique (Billaudot, 2005). Un véritable renouveau qui ouvre la possibilité d'enfin tirer les enseignements d'un fonds muséographique revendiquant quelques 600 000 items, dont 80 000 documents iconographiques témoignant d'un vaste élargissement de la notion d'« archive » (Guillain 2006).

Ainsi, dans le domaine sportif, l'hétérogénéité des sensibilités mémorielles rendent l'appréciation du paradigme mnésique particulièrement délicate et inégale jusqu'à la fin du XXe siècle. Malgré certaines initiatives, le caractère disparate de l'objet sportif reste un frein à l'expression de courants collectifs structurés. D'ailleurs, on ne saurait réduire la dimension patrimoniale du sport aux seules « archives sportives », produites par les institutions et les acteurs primaires, sans prendre en considération le caractère totale (politique, médiatique, commercial, etc.) du phénomène sportif et de son histoire en société (Bosman, Clastres et Dietschy 2006, 13-18). Toutefois, se dessine progressivement un cadre fonctionnel à la mémoire du sport.

Des usages de la mémoire sportive.

Contrairement à l'ambition consensuelle et objectivante de l'histoire, la mémoire se présente, dans sa diversité, comme l'expression même d'un rehaussement des conceptions subjectives du passé. A ce titre, elle participe en un mouvement continu de réinterprétation des enseignements de l'histoire traditionnelle : « La mémoire n'est pas figée, elle a une histoire et un usage » (Traverso 1990). Dans l'accélération du progrès sportif, où individualisme, spectacle et mercantilisme sont devenus maîtres mots, la croissante problématique mémorielle assure l'équilibre et la continuité sociétale du rapport entre passé, présent et avenir ; tradition, légitimité et modernité.

Dans le domaine sportif, la mémoire permet l'évaluation de la continuité du temps, dans un but spécifiquement identitaire : celui de la recomposition des cadres sociaux, naguère structurés autour de la famille et de la nation. D'une part, le phénomène sportif favorise l'émancipation et la représentation d'identités polymorphes, dont la substance varie en fonction d'allégeances interindividuelles : « Le groupe sportif [...] est formé d'un ensemble

d'individus liés par des pratiques, des sentiments, des représentations, des intérêts qui les unissent et les singularisent » (Callède 2007, 435). En effet, bien qu'il n'échappe pas aux schémas de classes et de distribution sociale (Bourdieu 1987), le sport dessine des cadres de partage multiples. Ce caractère collectif variable offre tout le loisir d'une transmission spontanée du folklore entourant les communautés, d'autant que la spécialisation sportive et ses modes de recrutement forment des points d'appui à la construction de représentations identificatoires (Defrance 1989). D'autre part, la multiplicité des échelles sportives soutient une forme de diversification des appartenances sociales. Ainsi, la démocratisation de l'identité engendre de nouveaux cercles de sociabilité consentis, dont la défense s'articule autour de valeurs collectives sélectionnées, quand bien même elles s'expriment par un rejet des normes sociales. En football, le hooliganisme en est un exemple (Clarke 1978 ; Ehrenberg 1985). Ainsi, l'identité, « de notion individuelle elle est devenue une notion collective, et de subjective elle est devenue quasi formelle et objective » (Nora 2011, 415). C'est pourquoi, l'essor du phénomène mémoriel au cours des dernières décennies du XXe siècle, en parallèle de la densification des enjeux sportifs, livre un versant original et symptomatique des spécificités culturelles qui forment l'ensemble d'une nouvelle perception des temporalités et groupes sociaux. En effet, comme le souligne Jacques Blociszewski (2007, 30) : « L'immense impact du spectacle sportif tient sans doute à ce paradoxe d'être, à la fois, consommation désinvolte et engagement de groupe ».

A travers l'essor d'une conscience sociale du phénomène sportif comme élément structurant des identités communautaires, territoriales et sociales, se révèle de multiples ambitions patrimoniales. L'objectif est à nouveau le rehaussement des considérations identitaires : les objets patrimoniaux, matériels ou immatériels, sont dévolus tant à la préservation qu'à la perpétuation d'un groupe, et sont constitutifs de son identité (Barrère et al. 2004 ; Nora 2011, 111). A ce titre, la mémoire participe en un processus de légitimation socio-historique de la continuité des temps sportifs. Elle met en exergue un axe reliant la tradition à la modernité à travers la valorisation de périodes phares, promptes à souligner les filiations institutionnelles comme à justifier certaines orientations modernistes. En France, l'exemple le plus probant de cette posture est à rechercher du côté de Roland-Garros et de la FFT. Une triple imbrication du schéma mémoriel s'y observe : une dimension spatiale, faite de monuments dédiés, une dimension symbolique, constituée d'éponymies et de trophées, et une dimension muséologique, construite autour du Tenniseum. De surcroît, la valorisation de références « légitimes » émanant de la période fondatrice du tournoi constitue une forme de

sanctuarisation du patrimoine nationale, autour de figures telles que les Mousquetaires ou Suzanne Lenglen. Une ligne définie et défendue par l'institution⁴. Cette orientation est prise dès la fin des années 1980, sous la présidence de Philippe Chatrier, afin de remédier à la diversification des représentations sportives, devenues transnationales. Elle justifie également un modernisme accru, ayant pour ambition la préservation de l'institution Roland-Garros comme place centrale du sport hexagonal et de son histoire (Violette 2016, 68-127). Toujours est-il qu'au-delà de cet exemple, la mémoire sert les entreprises en patrimonialisation. Forte de sa pluralité et de sa visée en reconnaissance, elle sublime au moins en partie les trois formes de monuments distingués par Régis Debray (1999), soit le « monument forme », le « monument message » et le « monument trace ». Enfin, la mise en exergue des mémoires collectives permet dorénavant l'évaluation et l'identification d'un héritage sportif plus conséquent, et dont la cohérence doit s'établir dans une vision d'ensemble (Bromberger 2006) : équipements sportifs, représentations matérielles (iconographiques, artistiques, informationnelles, etc.), archives audiovisuelles, objets emblématiques (symboliques ou innovants), textes imprimés et témoignages oraux.

Toutefois, dans sa propension à soutenir des thèses communautaires, la mémoire se révèle être une forme d'instrumentalisation de l'histoire sous couvert de défense de représentations groupales, et donc partielles. En ce sens, elle participe en un morcellement des enseignements et savoirs collectifs au profit d'intérêts particuliers, toujours empreints de subjectivité. A cet égard, la construction du mythe entourant la demi-finale de la Coupe du monde de football opposant la France à la RFA, le 8 juillet 1982 à Séville, fait office d'exemple. Les mémoires, soutenues par le poids du passé géopolitique, le patriotisme émotionnel et une partie de la sphère médiatique, se saisissent ici de l'objet sportif, construisant un récit à la signification orientée. Au bas mot, et jusque plusieurs décennies en aval (Basse 2005), ce match devient dans la mémoire collective le symbole du « caractère germanique », réduits à l'image d'un Harald Schumacher indécent et brutal. Sous couvert du jeu, et afin de glorifier l'identité « à la française » face à la froide mécanique allemande, tout y passe, critiques, caricatures, harangues, jusqu'à l'évocation ahurissante d'une Troisième Guerre mondiale (Jean Cau 1982). Il ne fait que peu de doute ici que la distorsion mythologique de l'histoire par la mémoire s'inscrit dans une visée partisane, incompatible avec la prétention d'une science objectivante : « De même que la mémoire nationale officielle, la mémoire nationale sportive est parfaitement sélective : des faits historiquement avérés y côtoient les falsifications conscientes ou involontaires, les retouches cosmétiques et

les distorsions, sans oublier les omissions et les oublis » (Sonntag 2008, 175-176). C'est pourquoi, il faut redoubler de vigilance dans l'utilisation des mémoires à titre scientifique et garder à l'esprit que l'hégémonie du phénomène mémoriel porte en lui le germe d'un travestissement potentiel du passé. Sur le plan patrimonial, l'avènement contemporain de traditions orchestrées, mise en scène à profit, n'a que peu de chance d'échapper à un phénomène sociétal aussi significatif que le sport. A ce titre, Eric Hobsbawn et Terence Ranger (1983) soulignent la capacité des traditions inventées à la fois à symboliser la cohésion sociale, l'appartenance à des groupes – réels ou fantasmés -, à légitimer des institutions et leurs statuts, ainsi qu'à mythifier les systèmes de valeur et croyance inhérents à la société. Caractéristiques dont le sport n'est pas étranger. Toutefois, comme nous l'avons montré, en termes de sport l'émergence des problématiques mémorielles et des aspirations patrimoniales ne se fondent pas uniquement sur la valorisation de la tradition, mais aussi sur la pleine conscience d'une matrice propre à la modernité et à ses représentations protéiformes.

La vaste palette des usages de la mémoire sportive participe d'un mouvement en reconnaissance. La recomposition des cadres sociaux, les commémorations sélectionnées s'adressant aux générations futures, les évocations émotionnelles, mais aussi la valorisation d'un certain héritage, structurent progressivement un patrimoine sportif, matériel et immatériel, dont la légitimité sociétale est encore adolescente en France. En témoigne l'ouverture récente à de nouvelles initiatives promouvant la transmission orale des valeurs fondamentales du sport, de sa gestion et de sa conservation, dans le cadre universitaire du Centre d'histoire de Sciences Po. à Paris⁵. Ego-histoires participant à la mise en exergue d'un héritage collectif, ces exercices démontrent l'existence d'une conscience sociale du phénomène sportif français jusque dans son administration (Violette 2016, 302-316).

Conclusion

A n'en pas douter, l'enjeu d'une telle contribution n'est pas de clore le débat scientifique entourant la mémoire sportive en France, mais plutôt de l'ouvrir plus en avant. Ceci en proposant un cadre théorique et plusieurs pistes de recherche, dans une visée programmatique. De fait, alors que le monde anglo-saxon a déjà partiellement inauguré cette thématique (Walsh 2005 ; Hess 2006), maigres sont les travaux en sciences humaines et sociales qui associent sport et mémoire dans l'espace hexagonal. Sa centralité dans l'histoire des représentations sportives contemporaines devrait toutefois amener certains universitaires à

se saisir de la question dans les années à venir.

Objet de l'histoire, la mémoire est un des prismes de représentation du passé à la fin du XIXe siècle. Toutefois, elle devient progressivement un refuge à l'accélération du temps, couvrant une conscience sociale désillusionnée en quête d'identité. A partir des décennies 1970-1980, la mémoire s'émancipe de l'histoire : elles n'ont plus la même fonction. Ainsi, le préalable pour que s'engage une réflexion couplant mémoire et sport est la compréhension de l'émergence d'un phénomène mémoriel pluriel aux dépens de l'histoire traditionnelle unitaire. Phénomène sociétal de distinction à l'aube du XXe siècle, le sport s'est fondu dans le progrès technique, social, politique et économique. En un siècle de croissance et de démocratisation, le phénomène sportif accompagne les évolutions sociétales, et alimente l'essor de nouveaux modèles de représentation.

De manière générale, les conceptions de temps et d'espace structurent les constructions identitaires : normes chronométriques, temps communautaires et périodisation du progrès façonnent le phénomène sportif, comme les enceintes, les lieux de partage émotionnel et les espaces territoriaux liés au sport. Il fait donc sens de s'y attacher dans le cadre d'une histoire de la mémoire sportive. En outre, la diversité des cercles de sociabilité du sport dessine de nouveaux intérêts particuliers et modes d'appropriation du passé. Ceux-ci participent en la multiplicité et l'hétérogénéité des initiatives mnésiques vouées au sport contemporain. Toutefois, malgré les particularismes et résistances socio-historiques, il est envisageable d'appréhender une première forme de périodisation historique des considérations mémorielles en France, quand bien même elles se révèlent inégales. Enfin, la mémoire sportive tient toute entière dans ses usages. Elle forme un cadre structurant des entreprises en légitimation culturelles et historiques, symbolisant les récents soubresauts d'une conscience sociale démocratique, désormais tournés vers une analyse subjective des enseignements de l'histoire. Cette mise en abîme de la continuité des temps sportifs est l'expression même d'un axe reliant tradition et modernité sportive. Elle prend toute sa part dans l'exhumation d'une histoire sportive multipolaire, à l'ère d'un patrimoine sportif en construction.

Le sport accompagne l'évolution des temps contemporains. Il porte désormais les stigmates de la société qu'il a aidé à bâtir, et dont l'un des phénomènes prégnants consiste en la croissance des problématiques mémorielles : « Identité, mémoire, patrimoine : les trois mots clés de la conscience contemporaine » (Nora 1992).

¹ Rubrique « France A », in www.fft.fr. Consulté août 2016.

² D'abord nommé Association nationale pour la défense et le développement du sport, des activités physiques et du plein air, et fondé par Alfred Rosier, Jean-François Brisson et Pierre Rostini, le Comité prend le nom du rénovateur des Jeux Olympiques suite au consentement d'Yvonne de Coubertin, nièce du Baron. (Source : Lettre de Robert Herve, secrétaire général du Comité Pierre de Coubertin, à Mademoiselle Yvonne de Coubertin, 22 mars 1955, in *Fonds Geoffroy de Navacelle, Archives d'histoire contemporaine*, Centre d'histoire de Sciences Po.)

³ « Le Musée national du sport : un projet mal suivi ». In *Rapport annuel 2011 de la Cour des Comptes*, 681-696.

⁴ Entretien avec Michaël Guittard, chargé des collections et de la médiation culturelle à la FFT, 20/01/2015.

⁵ Lors de son cycle 2012-2013, le séminaire *Sport, cultures et sociétés en Europe au XXe siècle*, animé par Paul Dietschy et Patrick Castres pour le Centre d'histoire de Sciences Po. Paris, a réuni nombre de témoignages de personnalités du sport français sous forme d'« ego-histoires ». Parmi celles-ci Jean Durry, Jacques Ferran, Alain Calmat, Emile Picques, Patrick Gautrat et Pierre-Louis Basse. (Source : *Sport, cultures et sociétés en Europe au XXe siècle, Archives audiovisuelle d'histoire contemporaine*, Centre d'histoire de Sciences Po.)

Références

Augustin, Jean-Pierre. 2009. « Sports, violences et territoires ». *Cahiers de géographie du Québec* 150 : 369-384.

Bancel, Nicolas, and Pascal Blanchard. 1997. « De l'indigène à l'immigré, le retour du colonial ». *Hommes et migrations* 1207, 100-113.

Bancel, Nicolas, Denis, Daniel, and Fatès Youssef. 2003. *De l'Indochine à l'Algérie - La jeunesse en mouvement des deux côtés du miroir colonial 1940-1962*. Paris : Editions La Découverte.

Barrère, Christian, Denis Barthélémy, Martino Nieddu and Franck-Dominique Vivien, eds. 2004. *Réinventer le patrimoine. De la culture à l'économie, une nouvelle pensée du patrimoine*. Paris : L'Harmattan.

Barthes, Roland. [1957] 2014. *Mythologies*. Paris : Éditions du Seuil.

Basse, Pierre-Louis. 2005. *Séville 82 : Le match du siècle*. Paris : La Table Ronde.

Bensoussan, Georges, Paul Dietschy, Caroline François, and Hubert Strouk, eds. 2012. *Sport, corps et sociétés de masse : Le projet d'un homme nouveau*. Paris : Armand Colin.

Bercé, Françoise. 2000. *Des Monuments historiques au patrimoine, du XVIIe siècle à nos jours*. Paris : Flammarion.

Bergson, Henri. [1896] 1963. *Matière et Mémoire. Essai sur la relation du corps à l'esprit*. In *Œuvres* : 225-235. Paris : P.U.F.

Bergson, Henri. [1903-1923] 1985. *La pensée et le mouvant, essais et conférences*. Paris : P.U.F.

Billaudot, Bernard. 2004. « À propos de deux questions concernant le concept de patrimoine : de quels éléments se compose un patrimoine et quels en sont les titulaires possibles ? ». *Géographie, économie, société* 3 (Vol. 6), 291-301.

Billaudot, Bernard. 2005. « Le territoire et son patrimoine ». *Géographie, économie, société* 1 (Vol. 7), 83-107.

Bloch, Marc. 1925. « Mémoire collective, traditions et coutumes ». *Revue de synthèse historique* 118-120.

Blociszewski, Jacques. 2007. *Le match de football télévisé*. Rennes : Éditions Apogée.

Blondel, Charles. 1926. « Compte-rendu Halbwachs (1925) ». *Revue Philosophique* 101 : 296.

Bolz, Daphné. 2007. *Les arènes totalitaires : fascisme, nazisme et propagande sportive*. Paris : CNRS.

Bosman, Françoise, Patrick Clastres and Paul Dietschy, eds. 2006. *Le sport, de l'archive à l'histoire*. Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté.

Bourdieu, Pierre. 1984. « Comment peut-on être sportif ? ». In *Questions de sociologie*, Paris : Editions de Minuit, 173-195.

Bourdieu, Pierre. 1987. « Programme pour une sociologie du sport ». In *Choses dites*, 203-215. Paris : Editions de Minuit.

Bromberger, Christian. 2006. « De la notion de Patrimoine sportif ». *Les cahiers espaces* 88 : 8-12.

Callède, Jean-Paul, 1992. « La définition sociale de l'espace sportif. Quelques perspectives sociologiques ». In *Corps, espaces et pratiques sportives*, edited by Bernard Michon and Claudine Faber, 84-97. Strasbourg : Université de Strasbourg.

Callède, Jean-Paul. 2002. « Les politiques du sport en France ». *L'Année sociologique* 52 : 437-457. Paris : P.U.F.

-
- Callède, Jean-Paul. 2007. *La sociologie française et la pratique sportive (1875-2005)*. Bordeaux : Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine.
- Cau, Jean. 1982. « Pourquoi la France a perdu la Troisième Guerre mondiale ». *Paris Match*, July 23.
- de Certeau, Michel. [1975] 1993. *L'écriture de l'histoire*. Paris : Gallimard.
- Chazaud, Pierre. 2006. « La notion de patrimoine sportif. Regards historique et politique ». *Les cahiers espaces 88* : 13-16.
- Chisari, Fabio. 2006. « Quand le football s'est mondialisé : la retransmission télévisée de la Coupe du Monde en 1966 ». *Histoire et sociétés. Revue européenne d'histoire sociale* 18-19 : 223-237.
- Clarke, John. 1978. « Football and Workingclass Fans : Tradition and Change ». In *Football Hooliganism: The Wider Context*, edited by Roger Ingham, 37-60. Londres : Ingham.
- Cooper-Chen, Anne, ed. 2005. *Global entertainment media*. Mahwah, NJ : Lawrence Erlbaum.
- Dauncey, Hugh, and Geoffrey Hare, eds. 2002. *Les Français et la Coupe du monde 1998*. Translated by O. Demange – P.E Reynolds. Paris : Nouveau Monde Editions.
- Debray, Régis. 1999. « Trace, forme ou message ». *Les Cahiers de Médiologie* 7 : 30-34.
- Defrance, Jacques. 1989. « Un schisme sportif [Clivages structurels, scissions et oppositions dans les sports athlétiques, 1960-1980] ». *Actes de la recherche en sciences sociales* 79 : 76-91.
- Delépine, Michaël. 2010. *Les stades du football français*. Saint-Cyr-sur-Loire : Alan Sutton.
- Dosse, François, and Catherine Goldenstein, eds. 2013. *Paul Ricœur : penser la mémoire*. Paris : Seuil.
- Dumazedier, Joffre. 1962. *Vers une civilisation du loisir ?* Paris : Seuil.
- Ehrenberg, Alain. 1985. « Les hooligans ou la passion d'être égal ». *Esprit* 8-9 : 34-58.
- Ehrenberg, Alain. 1991. *Le culte de la performance*. Paris : Calmann-Lévy.
- Elias, Norbert, and Eric Dunning. 1986. *Quest for Excitement: Sport and Leisure in the Civilizing Process*. Oxford, NY : B. Blackwell.

-
- Elias, Norbert. 1991. *La société des individus*. Translated by Jeanne Etoré. Paris : Fayard.
- Elias, Norbert. 1998. « La genèse du sport en tant que problème sociologique ». *Revue des Deux Mondes*. June : 46-58.
- Guillain, Jean-Yves. 2006. « Le patrimoine manuscrit, imprimé et iconographique du Musée national du sport : de l'accumulation à la valorisation scientifique de la mémoire du sport ». In *Le sport, de l'archive à l'histoire*, edited by Françoise Bosman, Patrick Clastres and Paul Dietschy, 27-34. Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté.
- Halbwachs, Maurice. [1925] 1994. *Les cadres sociaux de la mémoire*. Paris : Albin Michel.
- Halbwachs, Maurice. 1950. *La Mémoire collective*. Paris : P.U.F.
- Hess, Rob. 2006. *Making Histories, Making Memories: The construction of Australian sporting identities*. Melbourne : Australian Society for Sports History.
- Hobsbawn, Eric, and Terence Ranger, eds. 1983. *The Invention of Tradition*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Hottin, Christian. 2008. « Une nouvelle perception du patrimoine ». *Culture et recherche* 116-117 : 15-17.
- Hubscher, Ronald, Jean Durry and Bernard Jeu. 1992. *L'histoire en mouvements : le sport dans la société française XIXe-XXe siècle*. Paris : A. Colin.
- Jadé, Mariannick. 2004. « Le patrimoine immatériel. Nouveaux paradigmes, nouveaux enjeux ». *La lettre de l'OCIM* 93, mai-juin : 27-37.
- Joutard, Philippe. 2013. « L'oubli constructeur des mémoires collectives ». In *Paul Ricoeur : penser la mémoire*, edited by François Dosse and Catherine Goldenstein, 235-249. Paris : Seuil.
- Le Goff, Jacques [1977] 1988. *Histoire et mémoire*. Paris : Gallimard.
- Lemoine, Fernand. 1964. « 1964 : année olympique, année du souvenir ». *Défense du sport* 13, 2-4.
- Leniaud, Jean-Michel. 2002. *Les archipels du passé. Le patrimoine et son histoire*. Paris : Fayard.
- Liotard, Philippe. 2005. « Sport, mémoire coloniale et enjeux identitaires ». In *La fracture coloniale*, edited by Nicolas Bancel et al., 227-236. Paris : Editions La Découverte.

-
- Locke, John. [1690-1694] 1998. *Identité et Différence. L'invention de la conscience*. Translated by Étienne Balibar. Paris : Seuil.
- Mignon, Patrick. 1994. « La société du samedi : supporters, ultras et hooligans ». *Migrants formation* 96 : 117-129. Paris : Centre national de documentation pédagogique.
- Muxel, Anne. 1999. « Les héros des jeunes français : vers un humanisme politique réconciliateur ». In *La fabrique des héros*, edited by Pierre Centlivres, Daniel Fabre and Françoise Zonabend, 79-100. Paris : Editions de la Maison des sciences de l'homme.
- Nora, Pierre. 1984-1992. *Les lieux de mémoire*. 3 tomes. Paris : Gallimard.
- Nora, Pierre. 1984. « Entre Mémoire et Histoire ». In *La République*. Paris : Gallimard.
- Nora, Pierre. 1992. « L'ère de la commémoration ». In *Les France*. Paris : Gallimard.
- Nora, Pierre. 2006a. in *Le Débat* 141 : 48-52.
- Nora, Pierre. 2006b. « Pierre Nora et le métier d'historien : La France malade de sa mémoire ». *Le Monde* 2 105.
- Nora, Pierre. 2011. *Présent, nation, mémoire*. Paris : Gallimard.
- Noiriel, Gérard. 2004. « Histoire, mémoire, engagement civique ». *Hommes et Migrations* 1247.
- Pfeil, Ulrich, ed. 2010. *Football et identité en France et en Allemagne*. Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaire du Septentrion.
- Prost, Antoine. [1996] 2014. *Douze leçons sur l'histoire*. Paris : Seuil.
- Revel, Jacques, ed. 1996. *Jeux d'échelles. La microanalyse à l'expérience*. Paris : EHESS-Gallimard-Seuil.
- Ricœur, Paul. 2000. *La Mémoire, l'Histoire, l'Oubli*. Paris : Seuil.
- Ricœur, Paul. 2006. « Mémoire, histoire, oubli ». *Esprit*, « La pensée Ricœur », mars-avril.
- Sonntag, Albrecht. 2008. *Les identités du football européens*. Grenoble : P.U.G.
- Thiesse, Anne-Marie. 2001. *La Création des identités nationales : Europe XVIII – XXe siècle*. Paris : Seuil.
- Traverso, Enzo. 1990. *Les marxistes et la question juive*. Montreuil : La Brèche PEC.

Vassort, Patrick. 1999. *Football et politique, sociologie d'une domination*. Paris : Éditions de la Passion.

Vigarello, Georges. 1992. « Le Tour de France ». In *Les France*, edited by Pierre Nora. Paris : Gallimard.

Violette, Louis. 2016. *Une histoire de la mémoire sportive en France au XXe siècle : l'individu, le groupe, le mouvement*. Thèse de doctorat, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Walsh, Melissa. 2015. « Club Identity/Class Identity: Negotiations of Popular Memory by Followers of the Australian Football League ». *The International Journal of History of Sport* : 1593-1610.

Yonnet, Paul. 2004. *Huit leçons sur le sport*. Paris : Gallimard.

Yonnet, Paul. 2008. « Composants de l'identité, mécanismes de l'identification ». In *Football et identités*, edited by Jean-Michel De Waele and Alexandre Husting, 19-30. Bruxelles : Editions Université de Bruxelles.